



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>17179</b>	De <b>M. Alexandre Sabatou</b> ( Rassemblement National - Oise )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Industrie et énergie		<b>Ministère attributaire</b> > Industrie et énergie
<b>Rubrique</b> > mines et carrières	<b>Tête d'analyse</b> >L'exploitation des métaux stratégiques, un enjeu essentiel de souveraineté	<b>Analyse</b> > L'exploitation des métaux stratégiques, un enjeu essentiel de souveraineté.
Question publiée au JO le : <b>16/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Alexandre Sabatou appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la question éminemment stratégique des métaux rares. Les transitions écologique et énergétique vont nécessiter l'utilisation massive de métaux dits « rares » (comme le lithium ou le tungstène), qui proviennent très souvent de pays étrangers (Chine, Chili, République démocratique du Congo). Or, du fait du caractère stratégique de ces minerais (nécessaires pour les batteries de véhicules électriques ou pour tous les objets connectés du quotidien), la France doit réfléchir à produire elle-même une partie de ces métaux, afin de conserver son indépendance en matière d'approvisionnement. Avant de débiter l'exploitation des sous-sols français, il faut cartographier les territoires. M. le député demande à M. le ministre si le Bureau de recherche géologiques et minières (BRGM) a été chargé d'établir une cartographie géologique générale du territoire français. Il lui demande également de lui transmettre une liste des projets en cours d'exploitation de minerais sur le sol français.